

Avenant n°1 à la Décision n° 23/02/FI/ACHATS/BICH/CIC1425

Article 1 :

L'annexe à la présente délégation de signature est modifiée comme suit :
Madame Francine Messeguem est ajoutée à la présente annexe à compter du 25 septembre 2023.

Article 2 :

Madame Naima BELDJOURI et Madame Francine Messeguem peuvent exercer l'ensemble des actes énumérés à l'article 1 de la délégation de signature n°23/02/FI/Achats/BICH/CIC 1425

Article 3 :

Toutes les dispositions de la Décision n°23/02/FI/ACHATS/BICH/CIC1425 qui ne sont pas modifiées expressément par le présent avenant n°1 demeurent applicables.

La Déléguée Régionale,
Ordonnatrice secondaire délégant

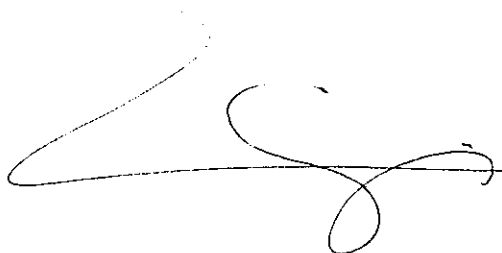
Madame Claire de Marguerye



Le Délégataire,


le 24.09.2023

Monsieur Xavier Duval



Annexe 1 à la décision n° 23/02/FI/ACHATS/BICH/CIC1425

Déléataires désignés en cas d'absence ou d'empêchement du délégataire désigné à l'article 1 de la présente décision.

Nom et Prénom du délégataire	Fonction	Date de fin du CDD si contractuel	Actes concernés par la délégation de signature (article 1). Si tous les points ne sont pas concernés par l'article 1 merci de les exclure expressément.	Signature
Madame Francine Messeguem	Secrétaire gestionnaire	TIT.	tous les actes de l'article 1	
Madame Naima BELDJOUDI	Cadre administratif de service	CDI	tous les actes de l'article 1	